

PROCÈS-VERBAL DE CARENCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DE L'EHPAD « HARMONIE »

Le 04 mai 2014 : Lancement des appels à candidature pour les élections du Conseil de la Vie Sociale de la résidence « Harmonie » envoi de la notice explicative avec l'appel à candidature.

Le 04 mai 2014 : Affichage sur le tableau destiné aux résidents, du mode d'emploi relative aux élections.

Programmation des élections du Conseil de la Vie Sociale : en Juin 2014.

Composition du Conseil de la vie sociale

- 2 titulaires et 2 suppléants au collège « Résidents »
- 2 titulaires et 2 suppléants au collège « Familles »
- 1 titulaire et 1 suppléant au collège « Personnel »
- 1 titulaire et 1 suppléant au collège « représentants du gestionnaire »

Liste des candidats

- Mr FONTAINE Gérard s'est porté candidat en tant que représentant des familles
- Mme FONTAINE Yvonne s'est portée candidate en tant que représentant des résidents.

Le constat de carence est constatée pour

Résidents : titulaires suppléants collège

Familles : titulaires suppléants collège

Personnel : titulaires suppléants collège

Suite à ce constat, l'animatrice de la résidence a organisé une réunion d'information le 1 juillet 2014 afin de sensibiliser les résidents et les familles, elle a également fait une annonce en salle de restaurant le 2 juillet 2014.

Des animations ont été également programmées tout le mois de mai et juin afin d'expliquer le fonctionnement du conseil de la vie sociale de la résidence.

À la suite de ces réunions d'information, aucune autre candidature n'a été proposée, en conséquence, est dressé le présent procès verbal de carence, conformément au décret n°2005-1367 du 2 novembre 2005.

A Aulnoy lez valenciennes,
Le 10 février 2015

Denis RODOT

Ensemble, donnons plus de vie à leurs jours

Comité deS AGES du Pays Trithois
Rue Pierre Brossolette
BP N°70355
Aulnoy Lez Valenciennes
59304 VALENCIENNES CEDEX

Tél. : 03 27 23 78 00
Fax : 03 27 23 78 99
Site web : www.cdesages.com